

# HELIOSOUFRE S<sup>®</sup>

**Fongicide anti-oïdium  
Préventif, curatif et anti-sporulant**



## DEFINITION

Fongicide anti-oïdium à base de soufre pour le traitement de la vigne, des cultures spécialisées et des grandes cultures (selon autorisation de vente par pays).

Contient des dérivés terpéniques qui améliorent la qualité de pulvérisation et, ainsi, l'efficacité des traitements.

De formulation liquide, il est efficace dès 50 % d'un apport normal de soufre à l'hectare et réduit les pertes par lessivage. Il s'inscrit ainsi parfaitement dans la démarche ECOPHYTO 2018.

Il est utilisable à faible volume d'eau par voie terrestre ou aérienne.

Fongicide préventif, il est également doté de pouvoirs curatif et anti-sporulant sur oïdium de la vigne.

Procure une persistance d'action supérieure aux soufres classiques et peut être associé à d'autres produits, dont il augmente l'efficacité.

Heliosoufre S respecte la faune auxiliaire.

## COMPOSITION

700 g / l de soufre micronisé + dérivés terpéniques issus du pin.

## PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Liquide légèrement visqueux de couleur jaune clair  
Suspension Concentrée (SC)  
pH = 6,5 – 7,5

Dispersible dans l'eau  
Stable > 0° C  
Odeur terpénique

## HOMOLOGATION

Autorisation de vente en France n° 9000222 - Usage : Oïdium de la vigne

- Dose homologuée : 7,5 l / ha ( 5250 g / ha de soufre technique)
- Dose recommandée : 5 à 7,5 l / ha selon la pression de maladie  
Utilisation à 3 l / ha si association avec autre anti-oïdium (respecte la réglementation en vigueur sur les mélanges).

## CLASSEMENT

Xi – Irritant.

Risque de lésions oculaires graves (R41)

Redevance sur pollutions diffuses : 0 € / l

Non soumis aux contraintes spécifiques de stockage de soufre de la rubrique ICPE 1155.

Ecotoxicité : non classé

ZNT : classe 1 (5 m)

DAR : 3 jours

DRE : 24 heures

LMR : 0

## ENVIRONNEMENT

---

Réduction de 50 % des quantités de soufre apportées à l'hectare.

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CEE n° 834/2007 et au référentiel NOP (USA). Agréé par les principaux organismes de certification AB.

## RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

---

Remplir la cuve aux 2/3. Verser Heliosoufre S<sup>®</sup> en premier dans la cuve. Sous agitation, verser ensuite les autres produits. Achever le remplissage, toujours sous agitation.

Conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un appareil de protection des yeux / du visage. Contient du Soufre et des dérivés terpéniques.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

## CONDITIONNEMENTS

---

Bidon 10 litres : code article 3125

Container 1000 litres : code article 3123

